

LE SPECTATEUR

ORGANE JUDICIAIRE DES COMTES DE WRIGHT, LABELLE ET PONTIAC.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SPECTATEUR", (Incorporée) PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR.

Not' maire



Voilà le Dr. Fontaine boss de l'Hôtel de Ville pour une autre année. Puisse ce fardeau lui être léger.

IMPRIMERIE

Le nouvel atelier d'imprimerie du "Spectateur", à l'angle des rues Principale et de l'Église, (en arrière l'ancien magasin de M. Maurice Bedard) est des plus modernes.

Nous pouvons exécuter tous les travaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués, à des prix raisonnables, soit 25 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ que n'importe où ailleurs.

Travail garanti. Livraison immédiate. Une visite est sollicitée.

M. AUGUSTE LEMIEUX, CANDIDAT

Au risque d'être taxé d'indiscrétion par certains ministériels, nous prendrons dans nos confidences nos lecteurs qui se recrutent parmi l'intelligente population ouvrière et agricole du district d'Ottawa, sur un chapitre d'actualité de la politique. Il s'agit de l'élection partielle pour le choix du successeur de Sir Wilfrid Laurier, comme député d'Ottawa au parlement canadien. La date de cette élection est fixée, au 29 janvier, et les libéraux, réunis en convention, ont choisi M. Auguste Le-

mieux comme candidat, et certes nous ne craignons pas d'affirmer que ce choix a été fait librement par les délégués, puisqu'une forte pression a été faite auprès de ceux-ci pour battre M. Lemieux. M. Forest, le Dr. Chevrier et M. Payment qui étaient les autres aspirants à la candidature, admettent qu'ils ont été battus franchement, et ils ont publiquement prié leurs amis d'unir leurs forces autour de la candidature de M. Lemieux. Le choix de ce dernier a été finalement voté à l'unanimité.

Toutefois, nous signalons la note discordante donnée par *Le Temps*, le lendemain de la convention. L'article était bien tapé, ce qui nous permet de croire qu'il n'est pas de la plume d'un Moffet, mais plutôt du sénateur Belcourt ou de M. Emmanuel Tassé. Ce dernier est désigné par *Le Temps* lui-même, comme directeur de ce journal. En justice pour M. Tassé, nous devons enregistrer sa déclaration qu'il ne savait rien de cette article avant sa publication.

Le directeur du SPECTATEUR a droit de vote à Ottawa, et c'est à ce titre qu'il prend la liberté de dénoncer la tactique déloyale du *Temps* envers les membres du parti libéral. Lorsque *Le Temps* prétend parler au nom de notre parti, il fait simplement le jeu de ses propriétaires ou locataires qui s'occupent plus de pousser leurs affaires personnelles que les intérêts du parti. Mais il faut voir ces créchards lécher les semelles des bottes de Sir Wilfrid Laurier, pour être

fixés sur leur valeur. Ils parviennent malheureusement trop souvent à convaincre le chef de leur sincérité et de leur désintéressement, et ils profitent de ce que le chef a assez de s'occuper de résoudre les grands problèmes politiques, pour lui empoisonner l'esprit avec des histoires inventées de toutes pièces sur le compte de leurs adversaires. C'est ainsi que Sir Wilfrid Laurier aurait, d'après eux, préféré M. Forest à M. Lemieux.

"Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse". Nous citons le vieux proverbe à l'attention des créchards intéressés dans la publication du *Temps*, car nous est avis que leur mesure déborde. Ce n'est pas la première fois que nous le disons : en jetant de l'or dans la caisse du *Temps*, le gouvernement Laurier nourrit d'exécrables vampires. Nous sommes suffisamment renseignés sur le compte de ces derniers pour leur dire qu'au lieu de lancer des insinuations sur le compte de M. Lemieux ou des membres du gouvernement libéral de Québec, ils feraient mieux d'expliquer leurs relations avec la compagnie A. E. Rea (ci-devant de Tom Lindsay), leur part de profits réalisés sur la vente d'une quantité de marchandises au gouvernement Laurier et sur certains travaux publics de dragage, leur degré de responsabilité de la conduite de M. Flavien Moffet, employé civil avec un traitement annuel de \$2,100, lorsque celui-ci vend l'influence du *Temps* dix dollars par jour pour donner FAIR PLAY à tel ou tel autre candidat libéral pour le parlement.

Nous avons souci de notre responsabilité lorsque nous tenons pareil langage. D'ailleurs, n'avons-nous pas fait semblable déclaration dans LE SPECTATEUR du 14 janvier 1909, et comme il ne reste plus qu'une journée avant qu'il y ait proscription pour nous sommer de prouver nos avancés, nous rappelons ces messieurs à notre souvenir et les invitons à nous poursuivre.

Le stock de la clique des Moffet est à la baisse, et Dieu merci, nous connaissons trop l'esprit de droiture de notre chef politique et de nos amis de la capitale pour croire que les créchards du *Temps* figureront davantage comme des amis désintéressés de notre parti.

En terminant, nous défions les gens du *Temps* d'obtenir un seul mot de Sir Wilfrid Laurier pour désavouer le choix des libéraux d'Ottawa.

En attendant que le parti conservateur ait repris le pouvoir, les gens du *Temps* ne peuvent que ramper aux pieds des ministres.

Quel triste rôle pour des sportsmen! M. Flavien Moffet n'est pas compris dans cette dernière phrase, car il n'a jamais fait autre chose que ramper aux talons des ministres, rouges comme bleus.

L'OEUVRE DE L'HON. C. R. DEVLIN

Le ministère de la Colonisation, des mines et des pêcheries est peut-être le plus important de notre administration provinciale. S'il ne l'est pas au point de vue du revenu, il n'en doit pas moins occuper la première place dans notre esprit et nos préoccupations patriotiques, car la colonisation est le grand ressort de notre politique provinciale. Elle est une nécessité patriotique, un devoir de race impérieux.

Nos mines, nos poissons et notre gibier sont aussi autant de trésors que l'homme d'Etat doit conserver et faire fructifier.

L'hon. M. Devlin s'est employé à cette dure et souvent déprimante besogne avec un zèle éclairé et une inlassable activité, et depuis deux ans que nous le voyons à l'œuvre et à l'épreuve, nous pouvons affirmer qu'il a été un ministre idéal. Administrateur sagace, il surveille le fonctionnement des plus petits rouages de son ministère et expédie sa besogne au jour le jour. Jamais il ne quittera son bureau avant qu'il n'ait reçu le dernier visiteur, signé sa correspondance et examiné un à un les dossiers qui lui sont soumis. A part cela de longs et souvent ennuyeux voyages aux quatre coins de la province. C'est qu'il veut se rendre compte de tout, voir si les deniers votés sont dépensés à bon escient, si les officiers remplissent leurs devoirs avec fidélité, etc.

Et cet homme est pour ainsi dire tout frais émolu du parlement de la Grande Bretagne!

La dernière saison a été très active dans les centres à coloniser. Le nombre des colons nouveaux augmente sensiblement un peu partout, mais surtout sur le plateau des Alléghany, dans le Témiscamingue, la région Labelle et le lac Saint-Jean. Le nombre de billets de location émis par les différentes agences des terres de la Couronne se chiffre dans les trois mille.

Les travaux exécutés couvrent plusieurs milles de chemins nouveaux et vingt-deux ponts ont été jetés sur nos rivières. L'un deux, à St-Félicien, a coûté \$21,000.

Au nombre des chemins nouveaux, il convient de signaler celui qui mettra Ville-Marie en communication avec le Grand Tronc Pacifique. Cette entreprise une fois complétée aura coûté plusieurs milliers de piastres. Ce sera l'une des grandes artères de la province.

Pourtant, on rencontre encore des gens qui trouvent que le gouvernement Gouin ne fait rien pour l'expansion de notre race, la mise en valeur de nos vastes solitudes.

Qu'il nous suffise de leur répondre que de 1891 à 1896, le gouvernement a vendu 706,156 acres de terre, tandis que le chiffre de ces ventes a été de 1,062,881 acres pour la pé-

riode de 1904 à 1908.

De 1892 à 1896, il a été émis, pour cette période quinquennale, 3643 lettres patentes, alors que de 1903 à 1908, pour une même période de cinq ans, ce chiffre s'élevait à 6,447, tout près du double.

Est-il nécessaire après cela de discuter plus longtemps les affirmations des critiques de M. Devlin?

N'est-ce pas clair que la colonisation, non seulement n'a pas arrêté, mais même a progressé sensiblement?

Chasse et Pêche.

M. Devlin s'est occupé d'une manière toute particulière de de service, soit par de nouvelles réformes, soit par l'application plus rigoureuse de la loi, soit par le renvoi d'employés infidèles ou inutiles.

Les officiers de ce département, de leur côté, ont entrepris une campagne d'éducation du peuple, pour lui faire comprendre tout ce qu'il perd et fait perdre à la province en détruisant le gibier et le poisson. Lors du dernier banquet de l'Association du gibier et du poisson de la province de Québec, M. Devlin a fait appel au clergé et aux journaux de l'aider dans la campagne de protection qu'il avait entreprise; il conseilla aussi aux différentes associations de protection du gibier et du poisson de se fédérer afin qu'il y ait plus d'ensemble et plus de suite dans leur travail.

Les importants changements apportés à la loi relativement à la licence des non-résidents et au coupon de transport donnent satisfaction.

Les pêcheries et la chasse rapportent maintenant au trésor le joli montant de cent mille piastres.

Les mines.

L'année qui vient de s'écouler marquera une date importante dans l'histoire de notre législation minière. En effet, le principe de la prospection a

(Suite à la page 5.)

Il se procura le remède du Père Morriscy "No 10" Juste à temps pour sauver sa vie.

La lettre de M. Aylward nous raconte le fait:

Campbellton, N.B., 5 février, 1909.

Father Morriscy Med. Co. Pendant l'hiver de 1907, au cours d'un voyage sur la côte de Gaspé, je contractai un rhume sérieux qui se fixa sur mes poumons. Après que je fus revenu chez moi, j'écrivis au Père Morriscy, lui expliquant mon cas. Je reçus de lui une lettre avec une prescription pour son remède qui ne pût être remplie immédiatement. Après une semaine de délai, je reçus le remède juste à temps pour me sauver la vie. Après un mois d'usage, je me sentais comme un autre homme.

Votre dévoué,

JNO. AYLWARD. Il n'y a pas grand temps à perdre quand un rhume se fixe sur les poumons. La pneumonie tue dans moins d'une semaine. Avec le remède du Père Morriscy "No 10" à votre portée, vous n'avez pas même à attendre le médecin. Le "No 10" guérit tous les maux de la gorge et des poumons. C'est un vrai tonique pour les poumons, et il fortifie contre de nouvelles attaques. Bouteille d'essai 25c. Grandeur régulière 50c. Chez votre fournisseur ou de la Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B.

LES PILULES M^C GALE POUR LES ROGNONS

Guérissent Hommes et Femmes de toutes MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC, et du MAL de DOS. Efficace. 50c. la boîte, 6 boîtes, \$2.50. Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-nous. 100 WINGATE CHEMICAL CO. LTD. MONTREAL.

"LE SPECTATEUR"

Organe Judiciaire des Comtés de Labelle
Wright et Pontiac.
Seul journal imprimé et publié à Hull.
ABONNEMENTS, PAR AN

Canada — — — — \$1.00
Etranger — — — — 1.50

La date figurant sur l'adresse de
l'abonné tient lieu de reçu à celui-ci.

TARIF DES ANNONCES.

annonce par ligne — — 10c.
(mesure agate.)

Tarif spécial pour annonces à long terme

La Compagnie de Publication "Le Spectateur"
(incorporée)

E. E. CINQ-MARS,
Secrétaire.

Phone 5850 et 5851 Hull, P. Q., Canada.

Hull, Jeudi, 13 Janv. '10.

NOTES LOCALES

Une jeune femme de 21 ans, madame Lorenzo Paquette, née Albertine Gagné est décédée la veille des Rois, dans sa famille. Le R. P. Deleglise a officié au service funèbre et l'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

Un commencement d'incendie dans les séchoirs d'articles en fibre de bois à la compagnie Eddy, à 430 heures l'autre matin, a causé pour plusieurs centaines de dollars de dommages. Les brigades de pompiers de la compagnie et de ville ont réussi à éteindre les flammes après une heure de travail.

Avez-vous une montre, une horloge, un article de bijouterie qui a besoin d'être nettoyé ou réparé? Allez chez Jos. Couture, le bijoutier-horloger en face la banque d'Ottawa, rue Principale. C'est un expert dans ce genre de travail. Son ouvrage est garanti. Spécialité—Fabrication de jous de mariage et bagues de fiançailles.

Les pompiers ont eu deux sorties l'autre soir, la première dans la rue St Hyacinthe, et la seconde à la boulangerie de l'ex-maire Thibault. Dans les deux cas, il ne s'agissait que de feux de cheminées et les dommages sont insignifiants.

Les membres de la Commission Scolaire ont passé une résolution, protestant contre le compte rendu fantaisiste de l'incendie de l'école Saint-

Jean-Baptiste, publié par un confrère de la capitale. Ils ont voté des remerciements à la brigade du feu, en outre de \$75 pour le fonds de pension de pompiers.

Les meilleures huîtres à la mesure, que l'on puisse se procurer à Hull, sont en vente chez M. Elzéar Duguay, restaurateur, de la rue du Pont. Ces huîtres sont servies au restaurant ou livrées à domicile. Huîtres sur écaillés livrées sur commande dans n'importe quelle partie de la ville.

N'oubliez pas la grande joute de hockey qui doit avoir lieu au patinoir Parc Royal Vendredi soir le 14 courant entre les fameux Buckingham et les Hull. Votre club vous promet des surprises et vous assure qu'il remportera la victoire.

M.M. Lucas et Dupont, manufacturiers, se proposent de construire une grosse manufacture de matelas, portes et châsis, à Aylmer, et ils ont demandé au Conseil de Ville une exemption de taxes pour une période de dix ans. M.M. Lucas et Dupont s'engagent à employer cent personnes l'année durant.

Chez P. H. Charron, rue du Pont, vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour meubler confortablement votre maison, et ce, à des prix plus bas qu'ailleurs. Une invitation toute particulière est faite aux jeunes ménages.

M. Napoléon Leblanc, l'un des plus anciens résidents de Tétreauville, est mort à sa résidence, à Tétreauville, et a été inhumé samedi matin, après le service chanté à l'église Notre-Dame. Le défunt habitait Hull depuis 37 ans et le quartier Tétreauville depuis 23 ans. Le service funèbre a été chanté par le R. P. Pelletier. M. Leblanc laisse six fils et deux filles: qui sont Josephat, Adelard, Ovila, Eugène, Donat et Lucien, Maria et Madame Daoust.

De belles huîtres fraîches à la mesure, succulentes, 40 cents la pinte. Des mollusques savoureux sur écaillés choisis, pour 70c le gallon, chez le restaurateur O. Beaudin, rue du Pont. Téléphone 2907. Restaurant ouvert nuit et jour.

GRANDES COURSES DE CHEVAUX

— PAR LA —

Central Canada Racing Association

Sur la rivière Ottawa
(En face de Hull.)

DU 29 JANVIER au 5 FEVRIER '10

La piste est superbe
et la glace très solide

\$12,000. seront donnés en prix aux concurrents

Les meilleurs trotteurs
et ambleurs du monde seront là

Excursions à prix réduits sur tous les chemins de fer

Que la foule se rende à bonne heure.

M. Jules Graton, âgé de 74 ans, est décédé vendredi dernier. Les funérailles ont eu lieu lundi en l'église paroissiale. Le défunt faisait partie de la Congrégation des Hommes. Il laisse cinq fils et quatre filles: M.M. Jules, Adolphe, Eugène et Ferrier, de Hull, et Gédéon de Mineapolis, et mesdames Joseph Tremblay et Ovila Daoust, de Hull; madame Lebeau, de Montréal, et madame Sabourin, de Mineapolis.

Bien que le théâtre Odéon ne soit ouvert que depuis quelques semaines, il est devenu l'un des endroits d'amusement les plus populaires à Hull. Durant les derniers jours, quatre représentations y ont été données et chacune d'elles a réuni plusieurs centaines de personnes et dimanche, en outre d'un programme de vues animées on jouera de la comédie.

Samedi matin, à l'église St-Rédempteur, ont eu lieu les funérailles de M. Soucy, de Wrightville. Une foule de parents et amis ont suivi la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure. A l'église St Rédempteur, le service fut chanté par M. le curé Carrière, assisté de M. le vicaire R. P. Bazin comme diacre et du révérend M. Thériault ecclésiastique, comme sous-diacre. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre Dame.

M. J. O. Deslauriers, marchand-tailleur, vient d'ouvrir un salon de modes, pour dames. Satisfaction garantie. Costumes de tous genres à bas prix. Les dernières modes à votre disposition. J. O. Deslauriers, 22 et 24 rue Wellington, Hull.

Le chef de police Matthieson, d'Arnprior, est venu à Hull prendre charge d'un prisonnier nommé Joseph Lascelles, arrêté ici par le constable Daoust, à la demande des autorités policières d'Arnprior. Il appert que Lascelles devait comparaître devant le magistrat de police de cet endroit pour répondre à une accusation de vente de boissons sans licence. Au lieu de comparaître, il s'enfuit et vint à Hull, croyant éviter la police ontarienne. Un mandat d'amener fut

émis contre lui et la police de Hull a fait son arrestation. Le prisonnier aura maintenant à répondre à une seconde accusation, celle de mépris de cour.

Les nombreux amis de M. Hubert (Pit) Bernier, autrefois hôtelier, de cette ville, sont priés de ne pas oublier, lorsqu'ils iront à Québec, que M. Bernier tient l'excellent hôtel Terminus, en face de la gare du Lac Saint-Jean, Bon service. Prix populaires.

La nomination pour les élections municipales a eu lieu lundi. Son Honneur le maire Fontaine, a été réélu par acclamation, ainsi que les échevins Bourque et Caron, du quartier No 4., Dupuis et Labelle, du quartier No 5. Il y aura lutte dans les autres quartiers. Ainsi, dans le quartier No 1, M. Joannette, de Tétreauville, se présente contre MM. Black et Davis; dans le quartier No 2, M. J. Larose, contre MM. Gravelle et Tremblay, et dans le No 3; M. J. B. Larose contre MM. Leduc et Charette. Dans le No 3a, M. l'échevin Savard s'est retiré, laissant le champ libre à MM. Falardeau et Villeneuve.

Samedi matin, à la chapelle privée du presbytère Notre-Dame, a été célébré le mariage de M. le Dr. J. Albert Charlebois à Melle Maria Carrière. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Bazin, vicaire de la paroisse St-Rédempteur, ancien compagnon de collège du marié. MM. H. Charlebois et E. Carrière servaient respectivement de témoins aux contractants. Après la cérémonie, il y eut déjeuner chez les parents de la mariée, et à 8.30 heures, l'heureux couple partait pour Toronto, Buffalo et les Chutes Niagara. M. et madame Charlebois ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

A VENDRE.—Une bonne maison en madriers, située sur la rue St. Joseph, No. 26, Hull, contenant 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, latrine (water-closet). S'adresser à J. A. Bergeron, 236 Avenue Laurier, Hull.

"Brandy" PH. RICHARD

La Creme des Cognacs

RICHARD, V.O.

" V.S.O.P.

" 20 Ans.

" 40 ans.

En vente partout

DISTRIBUTEURS EN GROS

En vente par L.H. Major & Frères, Ottawa.



Les leçons d'un incendie

Nos lecteurs ont lu dans les quotidiens les détails de l'incendie de l'école Saint-Jean-Baptiste. Remercions tous la providence de ce que ces malheureux enfants n'ont pas été rôtis vivants.

Quelle leçon pour nous, surtout pour ceux qui sont responsables des édifices publics et de l'éducation des enfants. Nos commissaires vont-ils maintenant obliger les maîtres et les maîtresses d'écoles à donner aux élèves des leçons de sauvetage en cas d'incendie ou de tout autre accident? Vont-ils immédiatement voir à ce que les écoles soient munies d'appareils de sauvetage? Feront-ils reconstruire l'école Saint-Jean-Baptiste en charpente trop faible et combustible comme l'était l'ancienne construction? Voilà des questions pertinentes auxquelles le public a le droit d'obtenir une réponse.

Nous reviendrons sur ce chapitre.

THEATRE ODEON

SAMEDI SOIR.

LE 15 JANVIER, 1910

Notre installation est presque complète.

Venez passer 2 heures confortablement en vous procurant un amusement honnête et instructif.

Admission, 5c.

Programme spécial pour dimanche.

Comédie par le Cercle Dramatique de Hull.

Nous payerons

les plus hauts prix

de marché pour

Peaux Vertes

de toutes sortes et garantissons

Assortiment Correct et Prompt Paiement.

REVISION FRERES

MAISON FONDÉE EN 1728

Les "Leaders" dans le commerce de la fourrure dans le monde entier. ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix 1909-1910.

124 et 126 rue McGill, Montréal.



Rev. Père Morriscy

Le Tonique pour les poumons ("No. 10") du Père Morriscy a Opéré de Merveilleuses Guérisons.

Le "No. 10" (Tonique pour les poumons) du Père Morriscy a non seulement guéri des milliers de cas ordinaires d'affections de la gorge et des poumons, mais aussi une foule de cas qui étaient considérés incurables.

Ce n'est pas un remède ordinaire qui peut guérir un homme de cette maladie fatale, la consommation, après avoir été condamné par les médecins et ses amis. Cependant, il y a des cas notoires où le "No. 10" du Père Morriscy a pu le faire. M. Miles Maroney, de Blissfield, fut un de ces heureux mortels. Voici ce qu'il écrit:

"En qualité de patient du Père Morriscy je désire vous remercier du bien que j'ai reçu de ses ordonnances et remèdes non pas une seule fois, mais en différents temps.

Il y a huit ans, j'eus l'occasion de demander au Rév. Monsieur un traitement contre une grave maladie des poumons; mon cas était si grave que mes amis considéraient ma guérison presque impossible; mais après avoir suivi son traitement, je suis heureux de déclarer que je jouis d'une santé parfaite."

Grandeur d'essai, 25c. la bouteille.

Grandeur ordinaire, 50c.

Chez votre marchand.

Father Morriscy Medicine Co. Ltd.

67F

Chatham, N.B.

NOTRE FEUILLETON

L'histoire DE Hull

Son origine, ses progrès, son avenir.
Avec Illustrations.

Par E. E. CINQ-MA R, journaliste.

No. 18.

Vachon François, boulanger; Vachon Nérée, hôtelier; Vadeboncoeur Hercule, maçon; Vadeboncoeur Joseph, maçon; Vafflan-court Joseph, journalier; Vallée Joseph, menuisier; Vallée Pierre, journalier; Vallière Barthélimy, journalier; Vanasse Joseph, journalier; Vandette Joseph, journalier; Varin Alexis, boulanger; Vaudrin Alexis, journalier; Vaudry Gédéon, journalier; Vermet Alfred, menuisier; Vève Pierre, flotteur; Villemaire Jean-Baptiste, journalier; Villemaire Louis, journalier; Villeneuve Augustin, journalier; Villeneuve Basile, charretier; Villeneuve François, journalier; Villeneuve Jean-Baptiste, menuisier; Villeneuve Jérôme, charretier; Villeneuve Léon, charretier; Vincent Joseph, journalier; Vincent Michel, journalier.

Waddell James, charretier; Waddell James, contre-maître; Warren William, constructeur de moulins; Washburn Julius, entrepreneur; Washburn Sexton, fondeur; Webb Christopher, propriétaire; Webb John, propriétaire; Whitcomb Samuel; White John, menuisier; White George, constructeur de moulins; Wilson George; Wright, Batson et Currier, scieries; Wright Charles B., manufacturier; Wright Philemon; Wright Ruggles, de Wright, Batson et Currier.

NOS ECOLES, LEUR ORIGINE ET LEURS PROGRES

Nous avons consacré quelques pages à l'histoire du Collège Notre-Dame et au couvent des Soeurs Grises, nos deux plus importantes institutions enseignantes. Il n'est peut-être pas hors de propos de passer en revue nos autres écoles, anciennes et nouvelles. La chose n'est d'autant plus facile, que j'ai trouvé dans la personne de MM. J. O. Laferrrière, ancien secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire, et de M. Dolan Parent, deux excellents collaborateurs. Les notes qui suivent sont incomplètes, mais elles ont été puisées à des sources officielles.

ANCIENNE ECOLE SAINT-ANTOINE. — Le 7 novembre, 1866, les commissaires d'écoles obtinrent de M. Philemon Wright, un terrain situé à l'angle nord-est des chemins d'Aylmer et Columbia, qui avait été donné pour des fins d'éducation, par M. Egges Wright, le 10 juin, 1825. Les commissaires donnèrent en échange, un autre terrain situé à l'angle nord-est des rues Wright et Church, dont une partie était déjà occupée par bail de longue par MM. Joseph Filltrault et Napoléon Brisebois, qui y avaient déjà construits deux petites maisons en bois.

(A suivre, page 4).

Ne laissez pas votre toux atteindre la période du danger. Employez la Guérison de Shiloh maintenant, elle éloigne les toux - Guérit les troubles de la gorge.

Certaines personnes qui contractent un rhume sont portées à dire "ce n'est pas sérieux, je vais le laisser passer." C'est une attitude dangereuse à prendre.

PROCUREZ-VOUS LA GUERISON DE SHILOH A TEMPS.

Un des enfants toussé — "Oh, Willie est assez fort, je vais le garder à la maison une journée ou deux, et la toux disparaîtra." Peut-être disparaîtra-t-elle. Peut-être aussi ne disparaîtra-t-elle pas.

EMPLOYEZ LA GUERISON DE SHILOH MAINTENANT

Où cet asthme ne me donne pas grand repos et j'ai essayé à peu près de tout." Un ami dit: "Mon père m'a guéri de l'asthme il y a trente ans, avec la Guérison de Shiloh."

COMMENCEZ LA GUERISON DE SHILOH AUJOURD'HUI!

Le bébé se sent du croup, la coqueluche se développe. "Quelle chose pouvons-nous avoir, sur laquelle nous pouvons compter pour arrêter ce rhume dangereux et étouffant?" "Je n'aime pas la

L'AMI DE LA FAMILLE PENDANT 40 ANS—LA GUERISON DE SHILOH.

toux de mon garçon, elle s'établit sur les poumons. Il dit qu'ils sont sensibles, fiévreux, faibles — il y a du danger." Voici

LE REMEDE—LA GUERISON DE SHILOH.

La femme dit: "John, vous devez réellement rester à la maison et soigner ce rhume. — Vous ne pouvez pas vous en débarrasser." Temps précieux perdu — situation en péril. Inutile. Car en une seule nuit—

LA GUERISON DE SHILOH GUERIT LES TOUX.

"Bronchite de nouveau — Je l'ai à tous les hivers — je voudrais bien la guérir." Vous le pouvez, une fois pour toutes, avec la Guérison de Shiloh — elle apaise l'inflammation, renforce les tissus affaiblis des poumons.

LA GUERISON DE SHILOH EST GARANTIE

Elle éloigne l'asthme, rend les cordes vocales fortes et stimule toute la région respiratoire vers la santé et la force. Essayez

Ventes Extraordinaires du Samedi pour les lecteurs du "SPECTATEUR."

A L'ARCADE
Rue Sparks à la rue Queen, - - Ottawa.

Ce magasin sera ouvert jusqu'à neuf heures SAMEDI SOIR et toutes les marchandises mentionnées dans cette annonce seront en vente jusqu'à la fermeture, s'il y en a encore.

Un lot de pardessus pour dames, comprenant des pèlerines, valant jusqu'à \$10.00. Samedi, pour faire de la place, à 49c.

Un lot de pardessus pour dames, valant jusqu'à \$12.50. Samedi, pour faire de la place 98c.

Ces pardessus sont presque tous courts et légers, il y en a quelques uns plus pesants pour porter d'ès maintenant, doublés en soie et satin.

50 Matinées en soie noire, pour dames, dernière coupe, prix \$4.25. Tant qu'il y en aura, samedi 1.98.

25 chapeaux garnis de beau velours et turban, valant jusqu'à \$10.00, samedi, chacun 1.49.

10 Tours de Cou en rat Musqué, écureuil, seal, et Thibet, valant jusqu'à \$10.00, samedi, votre choix pour 1.49.

12 Tours de Cou en rat musqué, marmotte, martre et autres fourrures, étoles, etc., valant jusqu'à \$12.00, samedi, \$2.98.

4 Etoles seulement, collet large et longues étoles, prix \$25.00 à \$36.00, samedi, pour faire de la place, \$9.50.

20 douzaines de Tuques tricotées, pour enfants, toutes les couleurs, valant régulièrement 35c chacune, prix de vente pour samedi 15c.

250 Tourmalines Angora, en laine, toutes les couleurs, valant 50c chacune, samedi, pour faire de la place 10c.

VENTE DE VETEMENTS POUR ENFANTS ET PARDESSUS POUR HOMMES.

LE STOCK ENTIER COMPRENANT PLUS DE 500 ET 600 HABITS POUR GARÇONS.

300 PARDESSUS ET PALETOTS POUR GARÇONS.

PLUS DE 100 PARDESSUS POUR HOMMES.

PANTALONS POUR GARÇONS, CHEMISES POUR HOMMES, GILETS.

75 habits "Buster" pour petits garçons, des meilleurs matériaux, garnitures et tissus, valant jusqu'à \$5.00, samedi pour \$1.89.

100 Habits pour Garçons, style 2 morceaux, et 50 PALETOTS POUR GARÇONS, bleu-marine ou brun clair, valant jusqu'à \$5.75, samedi, pour faire de la place \$2.48.

225 Habits pour garçon et garçonnet, mesure sous les bras jusqu'à 38 pouces, prix, valant jusqu'à \$6.50 et aussi 100 pardessus pour hommes valant jusqu'à \$7.50, samedi, votre choix pour \$3.49.

100 Chemises pour hommes, comprenant "Gingham" "Percalé" et chemises blanches non empesées, grandeur jusqu'à 17, valant jusqu'à 75c, samedi, pour faire de la place 25c.

10 douzaines de Chemises pour hommes, comprenant "English Oxford", "Tooke", et marques "Crescent", rayées de couleurs, et belles chemises blanches, prix, \$1.00 chacune, samedi, pour faire de la place 49c.

Un lot de chemises négligées et de toilette, rayées et patrons variés. Prix régulier, depuis \$1.25. Samedi 75c.

38 Gilets de fantaisie pour hommes, pour l'hiver, \$1.25. Samedi 75c.

67 Tricots, vestons lourds, (Sweaters), gris, bordé en bleu, \$1.35. Samedi 75c.

Vente sans précédent d'Etoffes à Robes.

1000 vgs. de doublures de robes, toutes qualités, valant jusqu'à 25c, samedi, 5c. la verge.

200 verges d'étoffes à robes en Mohair, Cachemire, étoffes rayées et lustrés, valant jusqu'à 50c la verge. Samedi 15c.

500 vgs. de tissus à robes, y compris des serges militaires Vacuna de 54 pouces, des étoffes Amazone, "tweeds" tout laine pour jupes. Valant 75c. Samedi 25c.

300 vgs. de tissus à robes, y compris les plaids en laine, Tartan, foulé rayé, étoffes rayées pour costumes, drap Panama, étoffes-éponges, taffeta, etc. Valant \$1.00, samedi 35c.

102 Patrons de Flanellettes

Valant de 19 à 22c. Samedi 10c.

Sous-vêtements en Flanellette épaisse avec fini en Cachemire, pour vêtements, kimonos, matinées, etc. En tout 102 patrons, valant de 19c à 22c. Une chance exceptionnelle 10c.

Toutes les marchandises ci-dessus mentionnées seront mises en vente samedi, et lundi s'il en reste, au même prix. Mais il faut acheter samedi pour avoir un bon choix.

L'ARCADE. :: THE ARCADE.

Rue Sparks, jusqu'à la rue Queen, pres de la rue Bank,
OTTAWA. OTTAWA.

Chez tous les Pharmaciens 25¢



Elle Guérit

Les commissaires ayant acheté, au coût de \$60, la maison de F. Hatrauit, ils acceptèrent l'offre du R. P. Deille Reboul, de restaurer cette maison, à ses frais, pour la transformer en une école. Les commissaires s'étaient engagés de rembourser le brave prêtre, au bout de deux ans. Le 7 janvier, 1867, les travaux étant terminés, la commission autorisa M. Barnabé DeRepentigny, l'un de ses membres, à consentir une obligation hypothécaire de \$428.50 avec intérêt à 7 pour cent, en faveur du R. P. Reboul. La balance de cette hypothèque fut payée au moyen du transport d'une créance hypothécaire de \$450, que les commissaires avaient contre Dame Margaret Maloney, épouse de Francis Martin, et que le R. P. Reboul accepta en acquit de ses réclamations—28 novembre 1873—A la même assemblée—7 janvier 1867—les commissaires résolurent d'engager deux Soeurs Grises, moyennant un traitement annuel de \$120, chacune, pour prendre charge de cette école.

A une assemblée tenue le 29 juillet, 1867, les Soeurs furent remerciées de leurs services, et M. Charles B. F. Piché fut engagé moyennant \$200 par année, avec l'obligation de fournir un professeur d'anglais, qui fut Mme Octavie Thoun Roch.—11 octobre, 1867.—Cette dame habite encore parmi nous, chez Mme veuve Albert Parent.

Le 9 juin, 1868, M. Piché fut réengagé au même salaire, avec Melle Henriette Hogue comme assistante. Cette dernière recevait trente louis par année.

Le 13 août, 1869, la commission scolaire décida d'engager deux religieuses de la Congrégation des Soeurs Grises, d'Ottawa, pour l'éducation des filles. Ce projet échoua, car, le 21 août, de la même année, M. Napoléon Bélanger était engagé pour prendre charge de l'école du village de Hull, à raison de £70, avec l'obligation de fournir un professeur d'anglais.

En janvier, 1870, M. Bélanger fut remplacé par M. Augustin Tassé, au prix de £85, avec les mêmes obligations que son prédécesseur. Le 22 juillet, 1870, trois Soeurs Grises furent engagées pour prendre la direction de l'école des filles, et, le 22 septembre, de la même année, feu M. Dosithe Sabourin fut engagé comme professeur d'anglais, au prix de £75 pour la balance de l'année.

Le 10 décembre, 1870, M. Tassé fut remplacé par M. Joachim Jouvent, moyennant £95 par année. Dans le cours de l'année suivante, M. Tassé démissionna, et il fut remplacé par feu M. Timothé P. Sabourin. En 1872, M. Sabourin fut réengagé, à raison de £80 par année. Le 30 août, 1872, M. John Fitzgerald fut engagé comme professeur d'anglais, moyennant £80 par année, en remplacement de M. Dosithe Sabourin, et le 2 octobre, 1872, les commissaires vendirent à M. Alfred Lane, une partie de leur terrain, formant l'encoignure sud-ouest des rues Wright et Duc, au prix de \$550.

Le 26 mars, 1873, M. Elle Paré remplaça M. Fitzgerald comme professeur d'anglais. Le 22 avril, 1874, M. T. P. Sabourin fut réengagé au prix de \$400 pour enseigner le français et l'anglais, durant l'année 1874-75.

Sur requête de la population, présentée par MM. Joseph L'Ecuyer et Sylvestre Dumontier, la commission scolaire décida, le 1er septembre, 1874, d'ajouter une annexe à l'école Saint-Antoine et feu M. Nérée Rochon fut chargé d'en surveiller l'exécution. Les travaux étaient terminés le 11 septembre, 1876, et Melle Ida Pinard fut engagée, moyennant £30 par année, pour faire la classe aux plus jeunes garçons. Le 6 avril, 1877, une quatrième soeur Grise vint rejoindre les premières; et, à la même date, le R. P. Hyacinthe Charpeney, président de la Commission Scolaire, fut autorisé de faire, avec les Soeurs Grises, les engagements qu'il jugerait opportuns.

Avec l'année 1876-77, à cessé l'assistance des garçons à cette école. La construction du Collège Notre-Dame était terminée, et les garçons y furent envoyés. Le 21 avril, 1880, l'école Saint-Antoine fut incendiée, en même temps que tout un quartier de la

ville. Deux jours après, le bureau des écoles autorisait le R. P. Cauvin à toucher les \$1,000 d'assurance sur cette école; et, le 18 juin, de la même année, des soumissions étaient reçues pour la reconstruire en pierre, mais non au même endroit, car le site de l'ancienne école Saint-Antoine, est encore vacant. Le nouvel édifice fut construit sur la rue Britannia dont il est encore le plus bel ornement. La maçonnerie qui coûtait \$1,100 fut exécutée par M. Alexandre Richard, et la charpente, la menuiserie, etc par M. Moïse Simard, au coût de \$1,580. Les plans et devis furent préparés par M. l'abbé Bouillon, de l'Archevêché d'Ottawa. En janvier, 1881, la nouvelle école, placée sous le vocable de Saint-Antoine, mais désigné plus tard sous le nom d'Académie Sainte-Marie, fut dirigée par cinq religieuses de l'Ordre des Soeurs Grises de la Croix, assistées de Mlle Marguerite Condon. Le 27 janvier, 1882, le personnel enseignant à l'école Saint-Antoine, comprenait huit religieuses; et en 1883, il y en avait neuf, sous la direction de la Révérende Soeur Raby. De 1883 à 1895, des améliorations importantes furent faites à cette école.

Par un décret du Ministère de l'Instruction Publique de Québec,—9 septembre 1897—le titre d'académie fut conféré à cette école.

Aujourd'hui, douze religieuses ont charge d'environ six cents jeunes filles. Les cours donnés aux élèves sont à l'égal de ceux du couvent de la rue Alma.

ANCIENNE ECOLE NOTRE-DAME DE GRACE.—Celle-ci, située rue Alma, faisait partie de la résidence des Soeurs Grises, dont elle était la propriété. Deux classes y furent ouvertes, le 27 janvier, 1890, par deux religieuses de la communauté, avec un traitement de \$100 par année. Une troisième classe fut ouverte en 1895, et une quatrième, en 1896.

L'occupation de ces classes cessa, avec l'année scolaire 1896-97, alors qu'elles furent transportées dans le nouvel édifice de la rue Britannia, dont il est question plus haut.

ANCIENNE ECOLE SAINT-ETIENNE.—Cette école fut établie dans la mémorable chapelle de la mission catholique, appartenant à la congrégation des RR. PP. Oblats, et était située sur le coin sud-ouest du terrain maintenant occupé par le presbytère des Oblats.

Trois religieuses de la Congrégation des Soeurs Grises en firent l'ouverture, en 1870. Cette école était subventionnée par la Commission Scolaire, qui payait \$80 par année pour son occupation.

En 1877, l'école fut abandonnée, mais quatre ans plus tard, la cinquième classe du collège y fut transportée, et Mlles Ollvine Bergeron et Mary Leblanc, furent engagées comme institutrices, à raison de \$12 par mois. Les autres institutrices, à cette école, furent Mlles Marguerite Beaudin, Anathalie Denis et Victorine Thibault. L'école fut définitivement évacuée, le 1er décembre, 1885. Du 1er mars au 30 juin, 1886, une classe temporaire fut tenue dans la maison de M. Alfred Lane.

ECOLE SAINTE-ANNE. — Cette école, située sur la rue Alma, fut ouverte le 1er novembre, 1881. L'édifice, construit en bois, coûta à la Commission Scolaire, \$481.45. La première institutrice fut Mlle Marguerite Condon, avec un traitement de \$12 par mois. L'école fut détruite par le feu, dans la nuit du 22 au 23 août, 1883. Avec \$400 d'assurances, et \$300 que le gouvernement Mercier donna au R. P. Cauvin, l'école fut reconstruite en bois, lambrissée de briques. Elle coûta, avec les extras, \$1,712, et l'entrepreneur fut M. Joseph Derouin. Elle fut réouverte le 1er août, 1888. Les institutrices qui sont passées par cette école élémentaire pour les garçons sont: Menes Condon, Christine Riel, Eugénie Fortin, Lydia St-Pierre, Albina Caron, Imelda D'Aoust et autres. Cette année, on y trouve Mlles Berthe Séguin et Laure Pépin, à la tête d'environ 75 élèves.

(A continuer.)

PACIFIQUE CANADIEN

Voyagez en dormant

Un char dortoir pour Montréal, est ouvert tous les jours, à 9.30 h. à la gare Union. Départ, 4.35 h., a.m. Arrivée à Montréal, 8.00 h., a.m.

Pour billets, horaires et tout autres informations s'adresser à

GEO. DUNCAN

Agent du C. P. R.

42 rue Sparks, Ottawa.

Agent général pour lignes océaniques

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service

D'OTTAWA-MONTREAL

"Train à des heures avantageuses."

Trains quittant Ottawa à 8.30 a.m., 3.15 p.m., 4.40 p.m., les jours de semaines seulement et à 8.30 a.m., 4.40 p.m., le dimanche.

Chars palais sur tous les trains

Tous les trains du Grand Tronc quittent et arrivent à Ottawa, aux heures indiquées.

Char dortoir

OTTAWA ET TORONTO

Quitte la gare Union, Ottawa, chaque jour à 6.45 p.m., arrivant à Toronto à 6.00 a.m. On peut occuper le char jusqu'à 7.00 a.m.

OTTAWA-NEW-YORK

Quitte Ottawa chaque jour à 4.40 p.m. Chars palais buffet et dortoirs sur chaque train; arrive à New-York (Grand Central Station) à 7.20 a.m.

P. M. BUTTLER,

Bloc de l'hôtel Russell, coin des rues Sparks et Elgin Ottawa. Agence générale de steamers océaniques et pour voyage Cook

Chemin de fer Canadian Northern

Ligne directe jusqu'à Québec.

8.00 a.m., train local pour Hawkesbury, Lachute, etc., tous les jours, excepté le dimanche.

8.30 p.m., tous les jours, train direct luxueux, avec chars dortoirs et buffet; arrive à Québec à 7.20 a.m.

Une demi-heure avant le départ des trains un autobus quitte le bureau de la ville, 30 rue Sparks, et se rend directement à la gare.

Tarifs réduits pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Renseignements sur demande.

S. J. MONTGOMERY,

Agent de la ville pour les marchandises et les passagers. Billets pour les vapeurs transatlantiques—sur toutes les lignes.

Phone 3544.

Inoffensif d'une durée absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubebe, les opiatés et les injections.

SANTAL CAPSULES MIDY

Chas. Desjardins & Co

Notre Grande Spécialité cette année est le **Mouton de Perse**

Nous avons même Deux Qualités que vous ne trouverez nulle part ailleurs, excepté à Paris, Londres et New York. Choix splendide des plus belles Peaux et des plus élégantes Confections. C'est le temps de donner votre commande pour un Manteau, etc.

40% d'économie à réaliser sur la qualité et le fini de nos marchandises.

N.B.—Nous nous ferons toujours un plaisir d'ouvrir un compte aux personnes SOLVABLES.

130, RUE SAINT-DENIS
Entre Ste-Catherine et Dorchester,
MONTREAL



L'oeuvre de
l'hon. C. R. Devlin
(Suite.)

été radicalement changé durant la dernière session. M. Devlin a accompli là un acte courageux, car il eut à faire face à de nombreux intérêts contraires qu'il s'agissait, non de léser, mais de concilier. Il a su le faire avec discernement et habileté.

La nouvelle loi se distingue de l'ancienne sur deux chefs principaux :

10. Les permis de recherches sont abolis par tous les territoires où les droits de la Couronne peuvent s'exercer, même sur propriété privée ;

20. Ces permis de recherches sont remplacés par des certificats de mineur que l'on peut obtenir du département moyennant la modique somme de \$1000.

En vertu de ces certificats n'importe quel mineur peut "prospector" sur tout le territoire de la province. Néanmoins, les droits acquis antérieurement devront être respectés.

Un deuxième point de la loi nouvelle, c'est qu'elle crée le "claim", c'est-à-dire le droit au mineur qui a découvert une mine. Aussitôt qu'un "prospector" a découvert une mine, il peut exercer son droit absolu de possession en délimitant comme suit le terrain sur lequel il veut exercer son droit de possession : il doit planter des poteaux aux quatre coins du terrain dont il veut prendre possession, et de plus, il doit planter au milieu du terrain un poteau sur lequel il inscrit son nom. Dès lors, il est le propriétaire du "claim".

Ces nouveaux amendements sont entrés en vigueur le 1er janvier courant. Dès le 3, ce fut une course des porteurs des anciens permis de recherches, au département des mines, pour se mettre en règle avec la nouvelle loi. La plupart se

sont munis de permis d'exploitation et des milliers de dollars sont ainsi tombés dans le trésor de la province.

Nous devons aussi signaler la déclaration que fit M. Devlin, dans un discours, à Montréal, de son intention de faire prospector les mines du district de Chibougamo par un expert. Et plus tard, Sir Lomer Gouin a déclaré que si le rapport concluait à l'existence des richesses soupçonnées, c'était l'intention de son gouvernement d'assurer la construction d'un chemin de fer de 150 milles, reliant Roberval au lac Chibougamo.

Nous ne pouvons mieux terminer cette rapide et incomplète esquisse du travail accompli sous la direction de l'hon. M. Devlin, qu'en citant cette parole d'un célèbre économiste français :

"Celui qui colonise, travaille pour l'avenir ; donnez aux colons, vous prêtez à l'avenir, et c'est un infallible placement."

L'OBSERVANCE DU DIMANCHE

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs—probablement un de ces braves à trois poils qui empruntent notre journal chez leur voisin—une lettre, nous priant de faire une campagne en faveur de l'observance du dimanche.

Nos sentiments sur ce chapitre sont aussi tranchés que sur celui de la tempérance. Ainsi, nous ne négligeons rien pour aider l'excellent mouvement pour enrayer le fléau de l'alcoolisme, sans approuver les extrémistes qui insistent pour la prohibition totale des vins et liqueurs. Nous désirons aussi ardemment que le clergé, voir nos concitoyens observer le dimanche en excellents chrétiens, mais notre correspondant ne nous entrainera certainement pas à sa remorque, car nous lui soupçonnons fort des motifs qui sont encore plus éloignés de enseignements de l'Eglise que les choses qu'ils condamne.

S'il fallait en croire notre correspondant, notre population est tellement immorale et corrompue, surtout le dimanche, qu'il faudrait l'intervention du conseil municipal pour la tenir en respect, l'intervention de la police pour réprimer les excès. L'ouvrier, l'artisan, le commis, l'employé, qui piochent du lundi matin jusqu'au samedi soir, n'ont que la seule journée du dimanche pour se délasser après avoir accompli leurs devoirs religieux. C'est, voilà que LE SPECTATEUR, organe de la classe ouvrière, est prié de demander la fermeture des vues animées, des patinoirs, d'interdire les joutes de crosse, de base-ball, et d'envoyer en prison toutes personnes qu'on trouvera dans ces lieux d'amusement, spectateurs et spectatrices, hommes, femmes et enfants. Ne vaut-il pas

mieux voir nos enfants à une représentation de vues animées que dans la rue, ou ne sait où ; ne vaut-il pas mieux les amener à une joute de crosse, de base-ball, etc., que les voir bayer aux corneilles ? Qu'on réglemente les vues animées du dimanche, parfait. Qu'au lieu de spectacles soi-disant comiques et vulgaires, on montre des scènes religieuses, de la vie réelle, qui instruisent en amusant, mais interdire tout, fermer tout, c'est non seulement une sottise, mais une maladresse. Envoyez donc vos enfants se promener sur la rue quand il fait 22 degrés au-dessous de zéro. Les garder à la maison, désœuvrés, ennuyés ; c'est juste ce qu'il faut pour leur faire prendre la maison en grippe. La même chose s'applique à l'ouvrier à l'artisan, au commis, à l'employé. Ce serait encore mi-mal si nous avions des musées, des bibliothèques publiques, mais nous n'avons rien. Et la conséquence est bien simple, c'est que les réunions dans les arrière-boutiques, avec des cartes et quelque chose de fort, etc., augmentent au grand désespoir des femmes et des mères de famille. La nature humaine ne se change pas à coups de règlements, et notre correspondant ferait œuvre plus utile en mettant bonne mesure, les jours de la semaine, et en mettant une sourdine à son organe, le dimanche.

Ne négligez ni la Toux ni le Rhume

Le sirop GOUDRON-MENTHOL du Dr French est un remède souverain contre la TOUX, le RHUME, la BRONCHITE, le mal de gorge, l'asthme et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Garde aux contrefaçons.

Curanesol

REMEDE SANS EGAL

Catarrhe, Rhumes de Cerveau, Fièvre de Foin, Maux de Tête, Purulence du Nez, Eternuements, etc.

PRIN - - - 25 et 50c.

A. R. FARLEY, Ph. C.
176 rue Albert, Hull.

INAUGURATION DE LA LIGNE DU C.N.R. QUI ATTEINT OTTAWA.

Dans la partie Est du pays, cette année, le Canadian Northern a dépensé plus d'argent, pour améliorer son service, que toute autre compagnie de chemin de fer.

Particularités concernant le nouveau service : C'est le 22 août que le C.N.R.

inaugura sa ligne de Québec qui suit le St Laurent, et qu'il mit en service ses nouveaux trains de nuit munis de voitures neuves et de chars d'ortoirs du modèle le plus moderne. A la même date le tronçon d'Ottawa était mis en exploitation jusqu'à Rockland.

Le 19 Novembre, cette compagnie améliorerait son service de jour, entre Montréal et Québec, en ajoutant à son matériel deux chars palais avec buffet, et maintenant elle vient d'inaugurer son service jusqu'à Ottawa, en employant un certain nombre de chars d'ortoirs qui se rendront quotidiennement de Québec à Ottawa et réciproquement. Les trains du C. N. R. quittent Québec à 11.00 p.m., et arrivent à Ottawa à 9.45 a.m., d'où les départs ont lieu à 8.30 p.m., ce qui permettra d'arriver à Québec à 7.20 a.m. Des trains mixtes quotidiens quitteront aussi Joliette à 7.15 a.m., et Ottawa à 8.00 a.m., excepté le dimanche. Des trains additionnel seront mis sur la ligne au printemps.

Ce qui veut dire que non seulement cette section sera prise directement en communication avec les deux capitales, mais aussi que le nouveau service fournira des raccourcis entre Ottawa et des localités intermédiaires ainsi, du reste que pour les comtés de la rive Sud, et les cantons de l'est,

SUNLIGHT SAVON



Une Ménagère d'Expérience

sait que le Sunlight Savon signifie une économie incroyable de temps et d'ouvrage dans le ménage de maison.

Soit avec de l'eau chaude ou froide, rien ne fait disparaître la crasse si rapidement et avec si peu de dommage que le Sunlight Savon. Employez-le suivant la méthode Sunlight. Suivez les directions.

passant par Lévis. Sur un parcours d'une quarantaine de mille, la ligne de Québec suit le St. Laurent, et comme le prolongement qui mène à Ottawa est aussi en majeure partie en vue de la rivière, la nouvelle ligne est aisément la plus pittoresque de celle à l'est des Montagnes Rocheuses, et peut être considérée comme étant l'amorce d'une nouvelle voie transcontinentale. La mise en exploitation de cette ligne directe provoquera de grandes réductions quant au prix du fret et aux taux de passages, entre Ottawa et les villes qui traversent la ligne.

TABAC

Rose Quesnel

DOUX ET NATUREL.
EXIGEZ LA ROSE.

Rock City Tobacco Co. - Québec

LA FARINE ROYAL HOUSEHOLD OGILVIE

A remporté les honneurs de la Table Royale.



Elle a conquis, de longue date, les suffrages de la ménagère Canadienne.

Elle se transforme—avec un égal succès—en un pain riche, savoureux, au goût d'amande, ou en pâtisseries légères d'un saveur exquise.

Elle répond à tous les besoins du ménage, parce-

qu'elle combine deux types de Farine en un seul—progrès décisif accompli dans les méthodes de fabrication.

Par le choix du blé qui entre dans sa composition—le plus beau blé du Canada.—

Par sa richesse en gluten, fibrine, albumine, caseine, amidon, dextrine et cellulose ; en phosphates de potasse, de magnésium et de chaux—principes essentiels à la formation, au développement, à l'entretien de l'organisme humain.

La FARINE ROYAL HOUSEHOLD

n'a pas son égale, ni au Canada, ni ailleurs, comme pureté, comme qualité, comme uniformité de composition : ce sont là quelques-unes des raisons qui lui ont valu les plus hautes et les plus flatteuses appréciations et la confiance générale du public.

EN VENTE PARTOUT

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited.
MONTREAL ET WINNIPEG

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSUMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

25c la bouteille

En vente chez tous les marchands :

Brooke, Chauvin et Devlin
AVOCATS.
 Bloc Graham, Rue Principale, Hull.
 C. J. Brooke, C.R.
 C. H. Chauvin, L.L.B.
 E. B. Devlin, C.R., M.P.
PHONE NO. 1324.

T. P. FORAN, C.R.
AVOCAT.
 Bureau: 152 Rue Principale,
 Bloc McDougall, Hull.
PHONE 1085.

MAJOR & FORTIER
Avocats.
C. B. MAJOR, M. A. FORTIER.
 Rue Langevin, Hull.

J. A. PARENT
BA, L.L.L.
AVOCAT.
PHONE 2170

Edgard Laberge
B.L., L.L.L.
NOTAIRE.
 Argent à prêter. Phone 2170.
 275 rue Principale, Hull.

ARTHUR DESJARDINS
AVOCAT-RECORDER.
 Etude, 271 Rue Principale.
Phone 2258. HULL.

Auguste Lemieux, C. R.
Avocat pour Ontario et Québec.
 Agent en procédure de la Cour
 Suprême et de la Cour de l'Échiquier
 et pour affaires départementales.
46 RUE ELGIN, OTTAWA.

ADOLPHE OLIVIER
AVOCAT - RUE PRINCIPALE.
 En face le bureau de poste, Hull.

DR. J. E. FONTAINE
Rue Principale, Hull. Telephone 681.

Dr. J. U. Archambault
MÉDECIN-CHIRURGIEN.
 Angle des rues Principale et St.
 Joseph, Hull. Telephone 2019.

HOTEL ALBION
Joseph Fournier,
PROPRIÉTAIRE.
Rue Principale, Hull.
Phone 2607.
 Chambres et pension de première
 classe. Salle d'échantillons pour les com-
 mis voyageurs.

HOTEL ST. JAMES,
MONTREAL.
 En face de la Gare Bonaventure.
 Excellentes chambres et pension.
 Prix modérés.
Fred Bouillon, Propriétaire.

HOTEL IMPERIAL
Angle des Rues du Lac et Principale,
Hull.
 Situé à deux minutes de marche du
 palais de justice, du bureau de poste
 et des banques, pourvu des amélio-
 rations les plus modernes. Salle
 d'échantillons pour les commis voy-
 ageurs, pension, vins et liqueurs de
 première classe.
F. A. GAUTHIER, Propriétaire.

BIJOU CAFE,
SAM. CASSIDY, Prop.
Angle des rues Sparks et Metcalfe,
Ottawa.
 Le rendez-vous populaire des gens
 d'affaires et des sports.
 Tables d'hotes servis à toute
 heure, à la carte. Salles à diner pri-
 vées pour dames et messieurs.
 Prix modérés. Entrée privée sur
 la rue Sparks.
SAM. CASSIDY, Prop.



**RESUME DES REGLEMENTS
 CONCERNANT LES HOME-
 STEADS DU NORD-OUEST.**

Toute personne se trouvant le seul
 chef d'une famille ou tout individu mâle
 de plus de 18 ans, pourra prendre un
 quart de section de terrain de la Puis-
 sance dans le Manitoba, Saskatchewan
 ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead
 doit être faite personnellement au bureau
 de l'agent local ou du sous-agent du
 district. Néanmoins, une entrée par pro-
 curation peut être faite dans certaines
 conditions par le père, mère, fils, fille,
 frère ou sœur du futur colon.

DEVOIRS — Une résidence de six
 mois et la culture de la terre chaque an-
 née, pendant trois ans. Un colon peut
 céder à neuf mi les de son homestead
 sur une terre lui appartenant, d'au
 moins 80 acres, et occupée par lui-
 même ou par son père, mère, fils, fille,
 frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en ré-
 gle peut retenir un quart de section à
 côté de son homestead. Prix \$3 l'acre.

DEVOIRS — Une résidence de six
 mois dans chacun des six ans de la date
 de l'entrée du colon, comprenant le
 temps requis pour gagner un homestead
 et cultiver 50 acres en plus.

Un colon qui aurait forcé ses droits
 de colon et ne pourrait obtenir sa pré-
 emption, pourra acheter un homestead
 dans certains districts. Prix \$3 l'acre.

DEVOIRS — Une résidence de six
 mois dans chacun des trois ans, cultiver
 50 acres et bâtir une maison valant \$500.

W. W. CORY,
 Sous ministre de l'Intérieur.
 N. — La publication non autorisée de
 cette annonce ne sera pas punie.

L'acquéreur devra, dans le cours d'une
 semaine après la date de l'achat, enlever
 le cuivre de l'endroit où il est déposé.
 Le ministère ne s'engage à accepter ni
 la plus haute ni aucune des soumissions.
 Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
 Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
 Ottawa, 4 janvier 1910.



CONTRAT de la MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES,
 adressées au Ministre des Postes seront
 reçues à Ottawa jusqu'à midi le
 vendredi, 18 février, 1910, pour le
 transport des Mallets de Sa Majesté,
 sous les Conditions d'un Contrat projeté
 pour un terme de quatre années trois
 fois par semaine, aller et revenir, entre
 Chénéville et Duhamel à commencer au
 bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés
 contenant des renseignements plus
 détaillés au sujet des conditions du
 Contrat projeté et l'on pourra se procurer
 des formules de soumissions aux
 bureaux de poste de Chénéville et
 Duhamel et au bureau de l'inspecteur
 des Postes à Ottawa.

G. C. ANDERSON,
 Surintendant,
 Ministère des Postes,
 Division des contrats de la Malle,
 Ottawa, 4 janvier, 1909.



CONTRAT de la MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES,
 adressées au Ministre des Postes seront
 reçues à Ottawa jusqu'à midi, le ven-
 dredi, 18 février, 1910, pour le transport
 des Mallets de Sa Majesté, sous les
 Conditions d'un Contrat projeté pour un
 terme de quatre années 4-4-3-10-4 fois
 par semaine, aller et revenir, entre
 Chemin Gouin et la gare de Hébert-
 Kiamika et Val Barrette—Lac des
 Ecorces et Val Barrette—Montigny et
 Nominique—Rapide de L'Original et la
 gare de Duhamel—Val Barrette et la
 gare de Routhier, à commencer au bon
 plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis
 imprimés contenant des renseignements
 plus détaillés au sujet des conditions du
 Contrat projeté et l'on pourra se
 procurer des formules de soumission
 au bureau de l'inspecteur des Postes à
 Ottawa.

G. C. ANDERSON,
 Surintendant,
 Ministère des Postes,
 Division des contrats de la Malle,
 Ottawa, 5 janvier, 1910.



SOUSSIONS

DES SOUMISSIONS, adressées au
 sous-igné à Ottawa, et marquées sur
 l'enveloppe "Soumissions pour bois de
 construction pour Sorel," seront reçues
 jusqu'au

VINGT-NEUVIÈME JOUR DE JANVIER 1910
 pour fournir 75,000 pieds cubes de bois
 rond de pin blanc, et aussi 12,500 pieds
 cubes de bois rond d'épinette blanche,

conformément au devis du Département,
 livrés à son chantier de Sorel.

On peut obtenir de l'Agent des achats
 pour le Département de la Marine et des
 Pêcheries à Ottawa, des devis du bois de
 pin blanc et aussi des devis du bois
 d'épinette blanche dont on a besoin.

Chaque soumission doit être accom-
 pagnée d'un chèque accepté par une
 banque canadienne payable au sous-
 ministre de la Marine et des Pêcheries,
 égal à 10 p.c. de tout le montant de la
 soumission, et ce chèque sera confisqué
 si le soumissionnaire accepte refuse de
 livrer le bois en conformité du devis et
 aux prix stipulés.

Les journaux qui publieront le présent
 avis sans y être autorisés ne seront pas
 payés.

Le département ne s'engage pas à
 accepter la plus basse ni aucune des
 soumissions.

G. J. DESBARATS,
 Sous-Ministre de la Marine et des
 Pêcheries,
 31 décembre 1909.

AVIS PUBLIC est par le présent
 donné que les TERRES et HERI-
 TAGES sous mentionnés ont été saisis
 et seront vendus aux temps et lieux res-
 pectifs tel que plus bas mentionné.

**FIBRI FACIAS DE BONIS ET DE
 TERRIS.**

Cour Supérieure.—District d'Ottawa.

Ottawa, à savoir: **JAMES MAX-
 WELLS ET AL.**
 Demandeurs: vs **CHARLES PERRY,**
 du canton de Eardley, dans le comté de
 Wright, Défendeur, à savoir:

Tout ce morceau de terre formant
 partie du lot numéro vingt-sept B (27 B),
 dans le onzième rang du canton de
 Eardley, dans le district d'Ottawa,
 contenant un quart d'acre de terre en
 superficie et situé dans les limites et
 bornes suivantes, savoir: commençant

à un poteau planté douze pieds nord
 de la ligne de division entre cette partie
 du dit lot 27 B, appartenant à Patrick
 Duffy ou représentants, et la partie
 d'icelui appartenant à John Brennan,
 courant de là nord une distance de
 deux chaînes et vingt-un chaînons
 jusqu'à un poteau au chemin courant
 entre Aylmer et Quyon, de là, dans une
 direction sud-est une distance d'une
 chaîne et trente-deux chaînons jusqu'à
 un poteau au chemin Peche, la dite
 distance entre les dits deux poteaux au
 dernier lieu mentionnés étant mesurés,
 étant le long du dit chemin courant
 entre Aylmer et Quyon, courant de la
 dit poteau au chemin Peche sud une
 distance d'une chaîne et soixante et
 quatre chaînons le long d'un chemin
 courant sud du chemin Peche vers la
 rivière à un poteau douze pieds nord
 sur la ligne de division entre la dite
 partie du lot vingt-sept B (27 B),
 appartenant à M. Duffy ou représen-
 tants, et celui appartenant à M. John
 Brennan, courant de là ouest dans une
 ligne droite une distance d'une chaîne
 et trente chaînons jusqu'au poteau du
 point de départ, le dit morceau de terre
 borné au nord par le chemin conduisant
 comme susdit d'Aylmer à Quyon, à
 l'est par le dit chemin courant de Peche
 à la rivière Ottawa, au sud par la partie
 voisine du dit lot 27 B, appartenant à
 Patrick Duffy ou représentants, et
 situé entre la propriété ci-dessus
 décrite et la terre de John Brennan, et à
 l'ouest par la partie voisine du même
 lot appartenant à Patrick Duffy ou
 représentants — avec une maison,
 magasin, fromagerie et autres bâtisses
 sus-érigées, circonstances et dépendan-
 ces.

Pour être vendu au bureau d'enrégis-
 trement, dans la cité de Hull, le
DIX-HUITIÈME JOUR DE JANVIER
 prochain, à DIX heures de l'avant midi.

C. M. WRIGHT,
 Bureau du Shérif, Shérif.
 Hull, 13 décembre 1909.

LOUIS BERTRAND
NOTAIRE.
 113 Rue Principale. Argent à prêter.
Telephone HULL.

THE WINDSOR,
 Hotel populaire d'Ottawa,
 Quartiers Généraux des Députés
 Libéraux.
 De \$2.00 Par Jour.
W. F. HART, Propriétaire.

OTTAWA HOUSE
Chs. O'Connor, Prop.
 Angle des rues Main et Bridge,
 Hull. Pension de première classe
 \$1 par jour.

HOTEL SAINT-LOUIS,
HULL.
 Excellente pension. Vastes cuisines.
 Bross Wright et Brewery.
Phone 3269. OSCAR GAUTHIER, Prop.

WINDSOR HOTEL
 Angle des rues Principale et Albert,
 Hull, P.Q.
NAP. BOUCHER, Propriétaire.
 Service de première classe. Phone
 2670.

HOTEL RIENDEAU,
MONTREAL.
 En face de l'Hotel-de-Ville et du
 Palais de Justice de Montreal. Quel-
 ques pas des bateaux et des gares de
 chemins de fer, 53, 50 Place Jacques-
 Cartier.
J. Arthur Tanguay, Propriétaire.

LAURENTIAN HOTEL,
B. Aumond, Prop.
MANIWAKI, P.Q.
 Cet hotel a été reconstruit avec
 toutes les améliorations modernes.
 Le Meilleur Hotel de la Gâtineau.
 Ecole de louage et voitures de
 places en connexion avec l'Hotel.
 Salle d'échantillons pour les commis
 voyageurs.

LES LIQUEURS DOUCES DE
EUG. MIRAULT
SONT LES MEILLEURES
Demandez-les toujours.
 La seule manufacture canadienne
 dans la Capitale. Les commandes
 par la maille sont remplies avec
 promptitude.
Rue Rideau, Ottawa.

A. ARCHAMBAULT,
PLOMBIER.
 Angle des rues Wellington et
 Chandlere, Hull.
 Posage d'appareils de chauffage
 pour édifices publics et residences
 privées.
 Travaux d'aqueduc, etc.
 Réparages exécutés promptement.
 Prix modérés.
Phone 4143.

—Ah! Léontine, si tu m'a-
 vais demandé ce bracelet dans
 la journée, jamais je ne te l'au-
 rais donné.

—Oui, mais comme j'y te-
 nais, je te l'ai demandé, le soir
 en me déshabillant.

—Friponne!

—Serin!

PROVINCE DE QUEBEC.

Bureau du conseil municipal de la première division du Comte de Pontiac.

Je donne avis public par le présent, que les terres ci-après décrites seront vendues par encan public, à la salle du conseil, au village de Bryson, MERCREDI, le DEUXIÈME JOUR DE MARS prochain [1910], à DIX heures de l'avant-midi, pour les cotisations et frais dus aux municipalités ci-dessous mentionnées, sur les différents lots ou parties des lots ci-après décrits, à moins que les dites cotisations ne me soient payées, avec les frais encourus, avant le jour fixé par la vente.

Nom de la Municipalité.	Nom sur le rôle d'évaluation.	Lot	Rang.	No. du Cadastre.	Étendue	Taxes d'écoles	Taxes Municipales	Frais	Total	Remarques
Canton de l'Isle des Allumettes.	McGuire, Succession Jas. S.	1-2 Ouest de 19	7	19 a	50 arpents	\$43 82	\$36 80	\$ 4 20	\$84 82	
Canton de Bristol	Baird William	1-2 Nord-Est de 15 et 16	1	15 b 16c	200 do	4 80	2 54		7 34	
do do	Lynn Patrick	24	1	24	200 do	3 90	4 03		7 93	
do do	Inconnu	1-2 Nord-Ouest de 16.	2	16 a	100 do	2 10	4 73		6 83	
do do	Watson William	1-2 Nord-Ouest de 18	7	18 a	100 do	5 23	2 79		8 02	
do do	Young Robert	1-2 Nord-Ouest de 6	9	6 b	100 do	5 72	5 56		11 28	
Village de Chapleau	Hennessy, Succession James	2	5	55	9570 pieds	13 00	12 89	2 50	28 39	Lot du village
do do	Flemming, Succession Mde A.	Partie 37	2	154 b	1 R 5110 pieds	2 50	1 71	1 50	5 71	Lot du village
Canton de Dorion	Monreau, Veuve Alex.	3 4 5	3		300 arpents		10 28	13 44	23 72	
do do	Le Club du Lac Cayamont	38 39	6		150 do	3 40	3 40	2 00	8 80	
do do	Elliard Joshua	32 33 34	8		250 do	15 80	16 50		32 30	
do do	Jetté Firmin	32	9		100 do	4 00	6 34		10 34	
do do	Lafond Edmond	17	7		100 do	1 76	60	3 25	5 61	
do do	Lachaapelle, Joseph	35	6		79 do	5 00	5 98		10 98	
Canton de Leitchfield	Toner Madame		8	18 b	135 do	4 06	4 30		8 36	
do do	Mousseau John		5	Partie de 21 a	14 do	13 43			13 43	
Cantons de Leslie, Chapleau et Hud	Deslauriers Emmery		5	18	100 do		3 00		3 00	Leslie
do do do	Dubeau Veuve Ferdinand		3	46	100 do		4 50		4 50	Leslie
do do do do	Sims William		3	47	100 do		2 25		2 25	Leslie
do do do do	Stephens Charles		1	23 a 24 a	126 do		3 00	93	5 27	Leslie
do do do do	St Aubin Joseph		3	3 4 1-2 Est de 5	250 do		90	62	1 54	Chapleau
Canton d'Onslow	Dougherty John	1-2 Sud de 4. (*)	8	4 a (*)	99 do		6 40		6 40	
do do	Gormnn Duncan	Partie Nord de 13	13	13 c	60 do		2 90		2 90	
do do	Gorman Duncan	14 Nord de 14	13	14 c	50 do		2 90		2 90	
do do	Grier Succession George	1-2 Sud de 10	12	10 a	100 do		4 84		4 84	

(*) Moins un arpent dans le coin Sud-Est, la propriété de James Hart.

H. T. HURDMAN,
 Secrétaire-Trésorier de la Première Division du Comté de Pontiac.